



Nombre de Conseillers en exercice : **33**

**SÉANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025**

Nombre de conseillers présents : **29**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 14 avril à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mardi 9 avril 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Procurations : **2**

Nombre de conseillers absents : **2**

Étaient présents :

**OBJET :**  
**Budget primitif 2025 – budget annexe ANRU II (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine)**

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Annie CHEVALDONNÉ et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sérap ALP à Eric BOUCOURT ;  
Claire JOYEUX à Annie CHEVALDONNÉ ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,  
Betul SIMSEK,

Secrétaire de séance :

Annie CHEVALDONNÉ

**BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET ANNEXE ANRU II (AGENCE NATIONALE POUR LA RÉNOVATION URBAINE)**

- **Vu** les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif ;
- **Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
- **Considérant** la teneur du rapport d'orientation budgétaire, le débat d'orientation budgétaire du 24 mars 2025 et les commissions des finances des 10 et 27 mars 2025 ;
- **Considérant** le budget primitif de l'exercice 2025 du budget annexe ANRU II présenté par le Maire ;

Le budget Primitif 2025 du budget annexe ANRU II s'équilibre de la manière suivante :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 539 213,99	3 462 876,06
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	76 337,93
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>3 539 213,99</b>	<b>3 539 213,99</b>
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	140 196,51	140 196,51
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>140 196,51</b>	<b>140 196,51</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>3 679 410,50</b>	<b>3 679 410,50</b>

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITÉ AVEC 22 VOIX POUR et 9 ABSTENTIONS (Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Serap ALP, Annie CHEVALDONNÉ, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU) :

- **Adopte** le budget primitif pour l'exercice 2025 du budget annexe ANRU II tel que décrit dans le document annexé :
  - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,



Annie CHEVALDONNÉ

Le Maire,



Stéphane RODIER

